



Communiqué de presse

Vendredi 21 mars

La Ville de Paris et la commune de Saint-Ouen-sur-Seine s'associent pour lancer la Foncière du Logement abordable

Ce vendredi 21 mars, la Ville de Paris et la commune de Saint-Ouen-sur-Seine ont annoncé la création d'une nouvelle structure publique destinée à répondre concrètement aux difficultés spécifiques rencontrées par les classes moyennes en matière de logement.

Depuis plusieurs années le marché locatif privé parisien continue de se tendre fortement, notamment avec l'augmentation des résidences secondaires, et ce, malgré la politique volontariste de la Ville en matière de logement. En conséquence, beaucoup de Parisiennes et de Parisiens peinent à se loger dans de bonnes conditions et à des prix abordables.

Dans ce contexte, la création de la Foncière du Logement abordable s'inscrit pleinement dans la stratégie municipale du logement et du PLU bioclimatique qui vise à atteindre 40 % de logements publics à Paris d'ici 2035. Elle repose sur une volonté de la Ville de Paris de proposer une offre adaptée aux ménages qui ne trouvent ni dans le marché locatif privé ni dans le parc social. Ainsi, elle permet de répondre aux besoins des jeunes actifs, des familles monoparentales, des personnes en mobilité professionnelle et des travailleurs clés (enseignants, personnels administratifs, personnels soignants...).

Cette nouvelle structure a pour vocation de proposer une location à prix maîtrisés, avec des loyers inférieurs d'au moins 25 % aux prix du marché libre. En partenariat avec des bailleurs sociaux, la Foncière du Logement abordable assurera une gestion durable et efficace de ces logements. L'objectif est d'offrir une stabilité et une progressivité dans l'accès au logement, en accompagnant les ménages tout au long de leur évolution professionnelle et personnelle et favorisant une meilleure intégration dans la ville. Cette Foncière vient compléter les dispositifs déjà mis en place par la Ville de Paris tels que la

Foncière BRS de la Ville de Paris qui propose un accès à la propriété à prix maîtrisé en complément de la poursuite de création de logements sociaux.

En partenariat avec la Ville de Saint-Ouen-sur-Seine, la foncière fera l'acquisition de nouveaux immeubles et les confiera en gestion à des bailleurs sociaux. Les loyers perçus par la foncière seront réinvestis pour en acquérir de nouveaux. 50 millions par an ont été budgétés par le Conseil de Paris pour amorcer le mouvement, et l'objectif est d'arriver à un rythme de production de 350 logements par an.

Cette initiative est portée en partenariat avec Saint-Ouen-sur-Seine, confrontée à une problématique similaire sur son territoire. La société est présidée par Barbara Gomes, Conseillère déléguée auprès de Jacques Baudrier, adjoint à la Maire de Paris chargé du logement. Charles-Antoine Depardon en assurera la direction générale.

Contacts presse :

Ville de Paris : Service de presse – 01 42 76 47 02 – presse@paris.fr